

Accident mortel à Bikélé

Un couple tué dans un choc entre un mastodonte et un Toyota Avensis

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

UN tragique accident de la route s'est produit, jeudi 3 octobre, en début de soirée, à Bikélé, dans le troisième arrondissement de la commune de Ntoum. En effet, un choc entre un camion et un véhicule de marque Toyota Avensis, immatriculé BQ-642-AA, a fait deux morts sur-le-champ. Il s'agit d'Alain Mapekou, agent des Forces de police nationale (FPN), et Feirga Kaferda Kassa, une compatriote présentée comme la compagne de ce dernier. Deux autres occupants du même véhicule, blessés, ont été évacués à l'hôpital militaire. De source médicale, leur pronostic vital ne serait plus engagé.

Des témoins indiquent que le drame se serait déroulé vers 17 h 45. Le Toyota Avensis, à bord duquel se trouvent cinq personnes, et le poids lourd roulent



La carcasse de la voiture à bord de laquelle le couple a trouvé la mort.

tous les deux dans le sens PK12/Nkoltang. Parvenu au PK14, le chauffeur du Toyota Avensis qui suit le mastodonte de très près, décide d'effectuer un dépassement. Mais l'initiative s'avère fatale, dans la

mesure où une autre automobile, un Toyota Picnic, roule dans le sens opposé. C'est en voulant se rabattre sur sa trajectoire que le choc va se produire entre le mastodonte et le Toyota Avensis, la distance de frei-

nage du gros camion étant considérablement réduite. **GARDE À VUE** • Après l'impact avec le mastodonte, le Toyota Avensis poursuit malheureusement sa course folle en direction d'un des plots en béton

armé séparant les deux voies de la Nationale 1. Le choc est si violent que Feirga Kaferda Kassa est expulsée de l'habitacle par la lunette arrière de la voiture. "Elle a été projetée sur près de 3 mètres, elle a succombé de ses blessures", confie un témoin.

Gravement blessé à la tête, Alain Mapekou, le fiancé de cette dernière, passe également de vie à trépas sur-le-champ. Les secours mobilisés sur le lieu de l'accident ont rapidement acheminé les deux blessés à l'hôpital d'instruction des armées Omar Bongo Ondimba.

De source policière, le conducteur du Toyota Picnic est un agent de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) en congés. Il se trouverait actuellement en garde à vue à la brigade de gendarmerie de Melen. Le mis en cause devrait être présenté au parquet de Libreville, à la fin de la procédure ouverte par les Officiers de police judiciaire (OPJ).

Photo : SCOM

Faits d'ailleurs

Abattu de deux balles par l'ex de sa petite amie

À G a t t i è r e s (France), Jason Maimone, 20 ans, se trouvait sur le parking d'un supermarché lorsqu'il a été abattu de deux coups de feu tirés au fusil de chasse par deux hommes. Le jeune homme a été transporté à l'hôpital où il est décédé quelques instants plus tard des suites de ses blessures. Il y a quelques mois, la victime avait rencontré Eva, 17 ans, et ils étaient tombés tous les deux amoureux. Ce qui n'a pas été du goût de l'ex-compagnon de l'adolescente. Ce dernier n'arrêtait pas de harceler le couple. Jason a déposé plainte à maintes reprises contre son rival après des menaces sur lui, sa mère et sa sœur. En vain. Maimone avait prévu de le rencontrer pour s'expliquer mais cette rencontre lui a été fatale. L'ex-compagnon d'Eva et son complice ont été interpellés et placés en garde à vue. "Une balle pour Eva, une pour Jason" auraient été les mots du suspect.

Une fillette violemment attaquée par un chien

Dans le West Sussex (Grande-Bretagne), Lily, 9 ans, jouait avec ses cousins et cousines lorsqu'elle a aperçu un labrador. Le chien s'est dirigé vers elle. Puis s'est jeté sur la fillette et l'a violemment mordue au visage. Grièvement blessée, la victime a été transportée à l'hôpital où elle a subi 103 opérations et s'est vu poser 230 points de suture. Elle a perdu 25 % de sa lèvre, souffre d'une légère perte auditive et ne peut pas fermer complètement ses yeux. Elle restera défigurée à vie. Une enquête a été ouverte afin d'en savoir plus sur les circonstances du drame.

Une fillette décède d'un arrêt cardiaque à la sortie de l'école

Hier en fin de matinée à Audincourt (France), une fillette, âgée de 3 ans, en sortant de la maternelle, a rejoint la voiture de sa tante venue la chercher. Mais, une fois dans l'habitacle, elle est subitement tombée à la renverse et a perdu connaissance. Le Samu, dépêché sur place, a tenté pendant une heure de la réanimer. En vain. L'enfant a ensuite été transportée à l'hôpital où elle est décédée dans l'après-midi d'un arrêt cardiaque. Une autopsie sera pratiquée afin d'en savoir plus sur les circonstances du drame.

Rassemblés par JNE

Lutte antidrogue

Interpellé au check-point de Ntoum avec 10 ballots de cannabis

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

L'ANTENNE provinciale de l'Office central de lutte antidrogue (Oclad) de Ntoum a interpellé, dans la nuit du 29 septembre dernier, à son poste de contrôle situé à l'entrée du chef-lieu du département du Komo-Mondah, Jésus Versy Ondo Obiang, à bord d'un bus en provenance de Libreville. L'intéressé sera poursuivi pour détention et trafic de chanvre indien. En effet, au moment de son arrestation, ce compatriote âgé de 29 ans avait en sa possession 10 ballots de chanvre indien.

Une source proche du dossier renseigne que lors d'un contrôle de routine, alors que les agents procédaient à la perquisition du véhicule, ils ont demandé à chaque passager de reconnaître son bagage, puis de le garder par-devers lui. C'est ainsi que tous les occupants du bus auraient obtempéré. Sauf un, Jésus Versy Ondo Obiang, qui va alors user de subterfuge pour distraire les fonctionnaires de police. En vain, puisqu'il sera établi que le sac contenant le chanvre



Jésus Versy Ondo Obiang (ici avec sa marchandise illicite).

Photo : Abel Eyeghe

indien, trouvé dans l'habitacle du car, est bien le sien. **MANDAT DE DÉPÔT** • Dans un deuxième temps, le filou a tenté de minimiser son délit présumé en expliquant aux policiers que ce produit illicite est

destiné à sa consommation personnelle. Plus exactement, qu'il consomme du cannabis pour se donner des forces quand il travaille. Sauf que les agents de police connaissent bien le mis en cause, pour l'avoir déjà appréhendé à

plusieurs reprises, pour trafic de drogue, au quartier Akébé, dans le 3e arrondissement de Libreville. Au terme de l'enquête préliminaire, Jésus Versy Ondo Obiang a été présenté, le 1er octobre dernier, devant le procureur

de la République. Après audition, il a été inculpé pour détention et commercialisation de chanvre indien, puis placé sous mandat de dépôt à la prison centrale de Libreville, en attendant son procès.

Drame de la route à Bitam

Un enfant fauché par un bus de Major à Tchimizock



Le bus de Major impliqué dans le drame.

Photo : DR

UN dramatique accident de la circulation s'est produit hier matin sur la Nationale 2, entre Bitam et Oyem. Un enfant de 3 ans, qui tentait de traverser la chaussée au village Tchimizock (15 km de la commune de Bitam), a été mortellement fauché par un bus de l'agence de voyages Major (nous y reviendrons).